

**Monsieur Eric Berroche**  
**Adjoint au Maire**  
**Président du Groupe Communiste**

Téléphone 02.23.62.13.80  
Télécopie 02.23.62.13.89

[eberroche@ville-rennes.fr](mailto:eberroche@ville-rennes.fr)

<http://www.eluscommunistesrennais.org>

## **Conseil municipal du 4 juillet 2011**

----

### **A propos du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.**

Le groupe des élus communistes donnera également un avis défavorable au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

La délibération nous indique que « les évolutions proposées sont très en deçà des ambitions initiales de la loi sur la réforme des collectivités ».

Or, les ambitions de cette réforme ajoutées aux mesures prises dans le domaine de la fiscalité constituent fondamentalement une régression qui a mobilisé l'opposition de toute la gauche et parfois bien au-delà.

Ce n'est pas tant la perspective de réformes nécessaires qui l'ont motivé, mais les principes qui en ont déterminé les contenus.

Car, au fond, ces réformes constituent une profonde remise en cause du droit des collectivités à décider des politiques publiques utiles à nos concitoyens.

Elles sont motivées par des thèses inspirées par la concurrence entre les territoires, leur compétitivité, ou selon une sémantique qui se nourrit des mêmes principes, de la « rationalisation » de leur politique, de leur « attractivité » !

Elles ont été élaborées de manière autoritaire, sans rechercher à bâtir un nouveau socle de relations entre l'Etat et les collectivités fondé sur la confiance et une conviction partagée.

Monsieur Chavanat esquivé cette donnée et nous demande d'apprendre à coopérer, ce que nous faisons depuis des décennies, et nous désigne comme le destinataire de critiques qu'il devrait porter au contenu de la loi et au calendrier de son application.

Car le calendrier est conforme à cet arbitraire initial : il n'a pas permis, y compris et surtout sur le point dont nous débattons, une approche sereine et objectivée, une approche fondée sur l'intérêt des habitants et des territoires, une approche qui, de fait, a fragilisé la légitimité des élus.

A un projet conduit sous l'égide du Préfet, nous préférons que la carte de l'intercommunalité, le constat de réalités qui peuvent l'inspirer, émanent des territoires eux-mêmes et des élus qui les animent.

A mon sens, dans l'esprit de la lettre des 37 maires de Rennes-Métropole, il importe d'engager cette réflexion autour d'un socle de valeurs et de principes clairs, au service de nouvelles ambitions publiques et d'exigences démocratiques.

Tout d'abord, il importe de conforter l'intercommunalité comme lieu et espace de coopération, de mutualisation utile aux territoires et aux habitants.

Il convient donc de poursuivre cette réflexion autour de projets et de déterminer des périmètres appropriés pour favoriser leur réalisation. Cela suppose un dialogue inédit entre l'ensemble des communes, des intercommunalités ; cela suppose de disposer du temps pour le faire.

C'est la deuxième exigence : elle est fondamentale car elle porte sur la démocratie.

Elle sollicite autant la confrontation singulière évoquée précédemment qu'une réflexion approfondie sur une intercommunalité au service d'un projet partagé et, en même temps, qui conforte l'échelon communal dans son rôle de proximité et de décision indispensable à nos concitoyens.

Elle appelle également une réflexion sur la démocratie intercommunale qui doit dépasser la seule question du mode de désignation des élus intercommunaux pour s'élargir à la question d'une appropriation partagée des enjeux et de projets par les élus et les populations concernées.